

**Bureau de la Commission médicale
d'établissement (CME)
de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris (AP-HP)**

Réunion du mercredi 26 septembre 2012

Actualité de la CME

- Le directoire du 18 septembre a examiné le projet de l'Hôtel-Dieu.
 - La décision sur le maintien ou la fermeture des urgences (SAU) a été reportée à une date ultérieure, que la CME souhaite la moins éloignée possible.
 - Notre collègue, le P^r Jean-Yves FAGON, a été nommé préfigurateur du futur Hôtel-Dieu pour sa composante soins. Il devra travailler en étroite concertation avec le groupe hospitalier universitaire Paris-Centre, pour faire des propositions à la direction générale et au président de la CME sur les questions touchant : d'une part, le devenir des structures encore en activité à l'Hôtel-Dieu, et notamment les urgences, la psychiatrie, l'unité médico-judiciaire, la salle Cusco (détention des gardés à vue) ; et d'autre part, l'implantation de nouvelles structures (maison médicale de jour, radiologie, centre de prélèvements, santé au travail, santé étudiante, vaccination, santé jeunes, etc.). La directrice générale et le président de la CME ont cosigné la lettre de mission du P^r FAGON. Il se mettra au travail dès le lundi 1^{er} octobre et rendra ses conclusions avant la fin de cette année.
 - La CME restera attachée aux deux vœux contenus dans la motion qu'elle a votée le 10 juillet (38 bulletins pour, un contre et 9 blancs) : neutralité financière pour l'AP-HP, tant de l'investissement que de l'exploitation ; concertation incluant la CME sur le maintien ou la création de toute activité médicale à l'Hôtel-Dieu.
 - Dans toutes les phases du projet de l'Hôtel-Dieu et comme c'est son rôle, la CME attachera un haut niveau de priorité à la qualité et sécurité des soins, et aux conditions d'accueil et de prise en charge des usagers.
- Le principe d'une motion de la CME sur les cessions immobilières de l'AP-HP a été retenu (*v. infra*).
- Lors de la réunion du 14 février, le président avait interrogé la CME sur l'avis qu'il était appelé à rendre sur quatre contrats d'activité libérale proposés par l'hôpital Bichat pour une activité de rythmologie interventionnelle. La CME s'était prononcée par un vote négatif (44 voix contre, 17 pour). En conséquence, le président avait prononcé un avis défavorable aux contrats. La direction de l'hôpital Bichat avait alors proposé de recruter ces médecins sous couvert d'un GCS (groupement de coopération sanitaire) créé pour l'occasion, sans plus avoir besoin d'un aval du président de la CME. Les créations de GCS doivent être approuvées par l'agence régionale de santé d'Île-de-France (ARSIF), qui a fait savoir que ces coopérations n'ont pas vocation à permettre uniquement de tels contrats individuels avec des médecins libéraux. À la suite de son vote négatif, la CME avait confié au P^r Thierry BEGUE l'animation d'un groupe *ad hoc* sur les nouvelles modalités d'exercice médical à l'AP-HP, établies par la loi HPST (contrats d'exercice libéral et recrutements de cliniciens hospitaliers), et sur l'opportunité d'y recourir dans certaines spécialités (cardiologie, orthopédie, ORL, etc.). Après avoir soigneusement examiné les aspects juridiques de ces statuts, le groupe va maintenant engager une réflexion de fond sur le second volet de sa mission : utilité, indications, conditions et encadrement. Ainsi éclairée, la CME pourra s'accorder sur la manière dont son président peut se prononcer quand de tels contrats sont soumis à son avis.
- Le Conseil de Paris, réuni le 24 septembre, a adopté un vœu invitant l'AP-HP à réétudier son projet d'accueil de patients étrangers (*v. CME du 11 septembre*), notamment pour « garantir un strict respect des principes d'égalité d'accès aux soins et d'équité de traitement au cœur des valeurs du service public hospitalier ».

Ordre du jour de la CME du 9 octobre 2012

Information du président (Loïc CAPRON) et du vice-président (Georges SEBBANE) de la CME

La CME sera informée sur les actualités des deux prochaines semaines.

Motion sur les cessions immobilières de l'AP-HP (P^r Loïc CAPRON)

La commission médicale d'établissement (CME) est attachée au maintien d'investissements à la hauteur des besoins requis pour garantir la qualité et la sécurité des soins à l'AP-HP, incluant l'humanisation de l'accueil réservé aux patients et le bien-être des soignants.

Un projet de loi vise à mobiliser le foncier public en faveur du logement social. Si les pouvoirs publics décident de soumettre l'AP-HP à de telles dispositions, la décote appliquée sur ses cessions immobilières réduira sa capacité d'investissement déjà extrêmement contrainte. En pareil cas, la CME demande que l'AP-HP bénéficie de mesures de compensations financières à due concurrence.

Cette motion sera soumise au vote de la CME.

Soins de longue durée (SLD) à l'AP-HP (D^r Georges SEBBANE)

La CME du 15 mai dernier a créé un groupe de travail *ad hoc* sur les SLD. Georges SEBBANE, qui l'a animé, présentera ses conclusions en **15 minutes**. Les motifs et objectifs ont été détaillés dans le [compte rendu du bureau du 2 mai](#) et dans le [diaporama de la CME du 15 mai](#). La CME aura à voter une motion à l'intention de l'ARSIF visant :

1. à suspendre le processus de convergence appliqué aux SLD de l'AP-HP,
2. à intensifier l'effort continu d'humanisation des services,
3. à hâter la réflexion sur le nombre des lits de SLD de l'AP-HP et sur l'équilibre de leur répartition entre le nord et le sud de l'Île-de-France.

Création de deux groupes de travail

La précédente CME (11 septembre) a décidé de créer deux nouveaux groupes de travail *ad hoc*, leurs animateurs les présenteront, chacun en **cinq minutes** :

le P^r Elisabeth DION pour la **télémédecine**, avec l'objectif de créer un agrément AP-HP pour les projets lancés ou à venir ;

le P^r Gérard REACH pour l'**hospitalité**, avec l'objectif de développer et appliquer la réflexion de la CME sur les bonnes pratiques médicales et paramédicales en matière d'accueil et d'accompagnement des patients.

Repos de sécurité pour les internes (P^r Bruno CARBONNE et M. Julien LENGLET)

Le groupe des internes de la CME, présidé par le P^r Jean-Yves ARTIGOU, a engagé depuis le mois de mars une réflexion sur l'application du repos de sécurité après les gardes à l'AP-HP. Ce sujet a récemment été repris dans la presse grand public.

M. LENGLET (représentant des DES de spécialités médicales à la CME en succession de M. Fabien LE BRAS) présentera en **dix minutes** les résultats d'une enquête menée auprès de 787 DES de toutes spécialités (le tiers de l'effectif en Île-de-France). Globalement, 55 % des internes ont déclaré que le repos est strictement respecté dans le service où ils étaient en stage au moment de l'étude ; il l'était incomplètement pour 30 % et ne l'était pas pour 15 %.

En **dix minutes**, le P^r CARBONNE, exposera les raisons pour lesquelles le repos n'est pas respecté, principalement liées à l'organisation du travail dans les services et au trop faible nombre des internes qui y assurent le tour de garde, et présentera quelques pistes d'amélioration.

Rapport de la Cour régionale des comptes sur l'AP-HP (M. Emmanuel QUISSAC, direction des finances, M. Christian POIMBŒUF, direction des ressources humaines, P^r Michel FOURNIER, DPM)

La Cour régionale des comptes a examiné les résultats de l'AP-HP dans trois domaines : budget, logements des domaines hospitalier et privé affectés aux agents, soins de suite et de réadaptation (SSR). Le rapport sera mis à disposition des membres de la CME dans le plus bref délai. MM. QUISSAC (**10 minutes**) et POIMBŒUF (**10 minutes**) et le P^r FOURNIER (**5 minutes**) le commenteront.

Évolution des équipements lourds d'imagerie à l'AP-HP (P^r Guy SEBAG, M. Didier LE STUM, direction des finances)

M. LE STUM résumera en **dix minutes** son rapport sur l'évaluation 2011 des équipements lourds d'imagerie à l'AP-HP (radiologie, médecine nucléaire). En **10 minutes**, le P^r SEBAG commentera le constat sur le haut degré de vétusté de nos appareils et proposera les solutions qu'on peut envisager pour l'améliorer, compte tenu de nos faibles capacités d'investissement.

Nouveau portail Internet de l'AP-HP (P^r Michel ZERAH, M^{me} Anne-Christine SOLER, direction du service au patient et de la communication)

Pour le grand public, notre portail Internet est une riche source d'information sur notre institution, et en particulier sur son offre de soins. Ce site est en cours de modernisation. Le P^r ZERAH et M^{me} SOLER feront en **10 minutes** un point d'étape principalement axé sur l'exactitude, l'exhaustivité et la bonne accessibilité des informations concernant les médecins et les services. La CME émettra le vœu d'être représentée au sein du comité de rédaction du portail AP-HP.

Rapport d'étape 2012 du contrat de bon usage des produits de santé à l'AP-HP (M^{me} Catherine MONTAGNIER-PETRISSANS, DPM)

M^{me} MONTAGNIER-PETRISSANS présentera en **cinq minutes**, avant sa transmission à l'ARSIF: contexte réglementaire, objectifs, méthode et calendrier ; synthèse des autoévaluations réalisées sur les sites en matière de sécurisation de la prise en charge médicamenteuse et des circuits des dispositifs médicaux ; situation de ce dispositif par rapport à la certification et à la mission confiée au P^r Béatrice CRICKX dans ce domaine.

Point sur la révision 2013 des effectifs de praticiens hospitaliers (PH) à l'AP-HP (M. Jérôme HUBIN, DPM)

M. HUBIN présentera en **cinq minutes** la composition des groupes de la CME qui examineront les demandes de maintien et de création, et leur calendrier.

Bilan à mi-parcours du projet médical du plan stratégique 2010-2014 de l'AP-HP

Le P^f Michel FOURNIER, directeur de la politique médicale, va préparer ce bilan avec l'aide de M. Pierre-Emmanuel LECERF. Une grille d'évaluation sera proposée à la CME, puis le bilan lui sera présenté au début de 2013. Ce document sera d'une grande utilité pour élaborer le projet médical du prochain plan stratégique (2015-2019).

Sujets pour les futures réunions de la CME

- urgences de l'Hôtel-Dieu ;
- transplantation hépatique à l'AP-HP ;
- élaboration du plan pluriannuel d'investissement 2013-2016 ;
- bilan à mi-parcours du plan stratégique de l'AP-HP 2010-2014 – méthode et objectifs ;
- greffes de cellules souches hématopoïétiques chez les enfants drépanocytaires à l'AP-HP ;
- information sur l'évolution des messageries électroniques de l'AP-HP ;
- présentation détaillée du DPC (développement professionnel continu), CME du 13 novembre ;
- programme de certification des laboratoires ;
- point sur le projet de l'hôpital Trousseau.

Le prochain bureau de la CME se réunira le **31 octobre**.

Loïc CAPRON et Georges SEBBANE, le 1^{er} octobre 2012

Présents CME : René ADAM, Thierry BEGUE, Loïc CAPRON, Stanislas CHAUSSADE, Géraed CHERON, Béatrice CRICKX, Nicolas DANTCHEV, Patrick DASSIER, Jacques DURANTEAU, Alain FAYE, Noël GARABEDIAN, Anne GERVAIS, Bertrand GUIDET, Olivier HENRY, Paul LEGMANN, Ariane MALLAT, Gérard REACH, Christian RICHARD, Guy SEBAG

Présents DPM (direction de la politique médicale) : Françoise FOURNIER, Jérôme HUBIN, Jean PINSON, Isabelle PLANTEC, Sophie TERQUEM

Invités : Jean-Yves ARTIGOU (CME), Bruno CARBONNE (CME), Agnès CHABOUIS (DPM), Elisabeth DION (CME), Julien LENGLET (CME), Fabien LE BRAS (CME), Catherine MONTAGNIER-PETRISSANS (DPM)